



---

Etaient présents : Jean-Yves BONY, François DESCOEUR, Michel FABRE, Patrice FALIES, Bruno FAURE, Jean-Louis FAURE, Régis JOUDRIER, François LACHAZE, Martial MEYDIEU, Jean-Noël PARRA, Albert ROCHETTE

Excusés : André DUJOLS

Représentés : Christian LAFARGE par Bruno FAURE

Ordre du Jour

- Point budgétaire
- Garantie d'emprunt Foyer d'accueil médicalisé de St Illide
- Tarifs de location – Hôtel d'entreprises
- Choix prestataires école numérique
- Demande de subvention EHPAD de Pleaux
- Office de tourisme
- Personnel
- Questions diverses

---

1. Cautionnement Emprunt Résidence Bos Darnis (DEB 2017 007)

Le Président présente aux élus la demande de cautionnement d'emprunt émanant de Logisens relative au Foyer d'accueil médicalisé Bos Darnis à St Illide. Celui-ci va faire l'objet d'un réaménagement et la construction de 8 logements et 8 places/lits.

Il précise que Logisens demande le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour le cautionnement de l'emprunt à venir.

→ Les élus à l'unanimité accordent la garantie de la Communauté de Communes à hauteur de 25% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 922 000.00€ souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2. Loyers Hôtel d'entreprises (DEB 2017 008)

Le Président rappelle aux élus que les travaux de l'Hôtel d'Entreprises sont en cours. Dans ce cadre, il précise qu'il convient de fixer les montants de loyers des différents locaux à louer.

Il précise que ceux-ci ont fait l'objet d'une demande d'évaluation.

→ Les élus valident à l'unanimité les loyers suivants ainsi que la proposition de convention de mise à disposition présentée par le Président.

Type de locaux	Surface	Loyer mensuel au m <sup>2</sup> proposé en € HT hors charges	Loyer mensuel en € HT hors charges	Loyer annuel total en € HT hors charges
5 Unités artisanales (un bureau, vestiaire et une surface entrepôt)	222,00	2,30	510,60	30636,00
Bureau 1	10,50	8,00	84,00	1008,00
Bureau 2	13,80	8,00	110,40	1324,80
Bureau 3	9,00	8,00	72,00	864,00
Bureau 4	15,70	8,00	125,60	1507,20
Bureau 5	13,60	8,00	108,80	1305,60
Bureau 6	9,00	8,00	72,00	864,00
Bureau 7	13,80	8,00	110,40	1324,80
Bureau 8	13,80	8,00	110,40	1324,80
Bureau 9	9,00	8,00	72,00	864,00
4 bureaux de Télétravail	10,00	8,00	80,00	3840,00

### 3. Choix prestataires écoles numériques (DEB 2017 009)

Le Président rappelle aux membres du bureau, que la communauté de communes a décidé de mener une action de développement des enseignements numériques dans les écoles de son territoire. Il présente les différentes offres recueillies et le classement proposé par la commission d'appel d'offres.

→ Les élus entérinent à l'unanimité, les propositions de la commission d'appel d'offres :

- Lot 1: Informatique 15 000 pour un montant de 84 737.00€HT
- Lot 2: Pob Run pour un montant de 48 943.60€HT
- Lot 3: Proteck assistance: 5514.80€HT

### 4. Subvention exceptionnelle EHPAD Pleaux (DEB 2017 010)

Le Président rappelle aux membres du bureau, le règlement de subvention que la communauté de communes a adopté pour le financement des investissements en EHPAD : Soutien de 10% de l'investissement des seules places d'hébergement temporaires limité à 120 000€HT de dépense éligibles par lit.

Il présente la demande de subvention de l'EHPAD du Bocage à Pleaux, qui est le dernier EHPAD du territoire qui n'a pas été réhabilité, mais qui ne souhaite pas créer de places d'hébergement temporaire. Compte tenu de la vétusté du bâtiment et de la nécessité de remise aux normes et au confort de cet établissement, le Président propose que soit attribué une subvention exceptionnelle de 20 000€ à l'EHPAD, sur un montant de dépenses éligibles maximal de 670 000€TTC, soit un taux d'intervention de 3%.

→ Les élus approuvent, à l'unanimité, la proposition du Président.

5. Marché de travaux - Avenant Lot 1 - Office de Tourisme (DEB 2017 012)

Le Président rappelle que les travaux de réaménagement de l'Office de Tourisme de Salers sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, il précise qu'il doit être passé un avenant au marché du lot 1 : Gros oeuvre en raison de travaux complémentaires sur la dalle pour un montant de 6716.83€HT.

→ Les élus entérinent à l'unanimité cette proposition.

6. Bail de séparateur de phases (DEB 2017 013)

Le Président rappelle aux élus que la communauté de communes a fait l'acquisition d'un séparateur de phases et que celui-ci a pour objet d'être loué. Il fait lecture du bail à signer.

→ Les élus à l'unanimité approuvent la mise en location du séparateur de phases et le bail précité (loyer de 8040€HT par an à compter du 01/07/2016 + caution).

7. Personnel

a. Recrutement Elie FOUILHOUX (DEB 2017 014)

Le Président rappelle aux membres du bureau du départ en retraite de Robert VISI, Adjoint Technique Principal 2e classe au 31 janvier 2017 et de la vacance de ce poste.

Il rappelle également la candidature de Elie FOUILHOUX, actuellement agent au SIETOM, qui dispose de tous les permis et de l'expérience nécessaire.

→ Les élus valident à l'unanimité le recrutement de Elie FOUILHOUX à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, en qualité d'Adjoint Technique principal de 2e classe.

b. Actualisation du tableau des effectifs (DEB 2017 015)

Le tableau des effectifs recense par filière l'ensemble des emplois permanents créés au sein de la Communauté de Communes du Pays de Salers, que ces emplois soient affectés ou vacants, destinés aux agents titulaires ou non titulaires (emplois contractuels permanents).

→ Les élus valident à l'unanimité le tableau des effectifs présenté et autorisent le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

c. RIFSEEP

Le Président rappelle aux élus que la collectivité doit mettre en place le RIFSEEP et qu'une proposition sera étudiée dans le cadre du bureau prochainement. Compte tenu des incidences financières, il propose aux élus que le RIFSEEP soit mis en place à équivalence avec les systèmes indemnitaires existants dans la mesure du possible.

→ Les élus valident à l'unanimité ce principe.

## 8. Questions diverses

### a. Demandes de subvention

#### i. Les Troucatermes

→ Les élus décident à l'unanimité de ne pas donner de suites favorables à cette demande de subvention : la collectivité ne finançant pas le fonctionnement des associations.

#### ii. Ecole St Joseph

→ Les élus décident à l'unanimité de ne pas donner de suites favorables à cette demande de subvention pour l'organisation d'un voyage scolaire : ce type de projet n'entrant pas dans le champ de compétences de la collectivité.

#### iii. Demande de subvention lotissement de Pleaux

→ Compte tenu du rendu des conclusions de l'étude habitat, les élus décident d'ajourner cette demande de financement et d'orienter la commune vers d'autres types de financeurs.

#### iv. EPF SMAF

Le Président indique aux élus qu'il convient de renouveler les représentants de la communauté de communes.

→ Les élus valident à l'unanimité Jean-Louis FAURE et Jean-Yves BONY (suppléant) comme représentants du Pays de Salers.

#### v. OPAH

Le Président rappelle aux élus que la CCPS avait mené une OPAH sur la période 2008-2012 et que depuis elle participe au programme Habiter Mieux.

Compte tenu de l'intérêt de ce type d'opérations pour le territoire, il propose que la collectivité se porte de nouveau candidate pour une OPAH.

→ Les élus valident à l'unanimité la proposition du Président.